

ufolep
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

Cahier des charges technique des Nationaux de Cycloport



Sommaire

1.	Candidature à l'organisation du Championnat	2
1/1.	Échéancier	2
1/2.	Acte de candidature.....	2
1/3.	Dossier de candidature.....	3
2.	Mise en œuvre du Championnat.....	3
2/1.	Circulaire d'engagement	3
2/2.	Partenaires	3
2/3.	Indemnités de l'Ufolep Nationale.....	4
2/4.	Hébergement des officiels.....	4
3.	Dispositions techniques.....	4
3/1.	Date d'organisation du Championnat	4
3/2.	Circuit	4
3/3.	Catégories d'âges.....	5
3/4.	Distances selon les catégories	5
3/5.	Sécurité du circuit	5
3/6.	Signaleurs.....	5
4.	Infrastructures à mettre en place	6
4/1.	Zone d'arrivée	6
4/2.	Le podium des Commissaires	6
4/3.	Podium « animation »	6
4/4.	Aire de départ.....	6
4/5.	Aire d'arrivée.....	7
4/6.	Salle pour contrôles médicaux	8
5.	Déroulement du Championnat	8
5/1.	Accueil.....	8
5/2.	Réunion des délégations avec la CNS.....	8
5/3.	Ouverture officielle du Championnat	9
5/4.	Déroulement des courses	9
6.	Tableau général des récompenses	12
7.	Rôle de la Commission Nationale Sportive (CNS).....	13

1. Candidature à l'organisation du Championnat

1/1. Échéancier

À tout moment les Comités départementaux peuvent, en s'adressant à la Commission Nationale Sportive, des Activités Cyclistes, se procurer le cahier des charges technique relatif à l'organisation de ces championnats Nationaux.

L'acte de candidature des Comités Départementaux, signé par le Président du comité Départemental doit parvenir à la CNS des Activités Cyclistes. Doit être joint un dossier sommaire comportant notamment le descriptif du circuit envisagé (plan de situation, tracé, profil), les conditions d'accueil envisagées (restauration) ainsi que les aménagements annexes et tous renseignements jugés utiles et complémentaires importants.

Un membre de la CNS (le responsable technique du cycloport) viendra sur place, visiter le site, ou les sites concernés, le circuit, les infrastructures, etc. Il profitera de l'occasion pour expliciter et commenter les aspects financiers du cahier des charges.

Les organisateurs doivent être présents sur l'édition précédente du Championnat national UFOLEP de la spécialité et se faire connaître auprès des officiels présents.

Quatre mois avant la date de la manifestation, si le Comité départemental organisateur envisage, à l'occasion de ce championnat, d'honorer un ou des militants, il doit prendre contact avec la Commission Nationale des Récompenses.

Au plus tard 4 mois avant la date de la manifestation, la CNS envoie le dossier d'organisation type au Comité départemental qui le complète et le personnalise, puis le retourne au responsable administratif de la CNS pour sa mise en ligne sur le site « ufolep-cyclisme.org », et pour sa diffusion, sur les réseaux sociaux (newsletter, facebook...), ceci après validation de la DTN.

Trois mois avant l'épreuve, une copie du dossier de la demande d'autorisation en préfecture, doit être adressée au responsable technique du cycloport, pour analyse et commentaires.

Deux mois avant la date le département organisateur de la manifestation, doit faire le point sur les récompenses avec le responsable de la CNS

- Coupes, trophées, achetés par le Comité départemental
- Médailles : fournies par l'Ufolep Nationale et apportées par la Commission Nationale
- Maillots : fournis par l'Ufolep Nationale et apportés par la Commission Nationale.

Dès réception, une copie de l'arrêté préfectorale, doit être envoyé au Responsable technique du Cycloport pour analyse et commentaires.

Dans le mois qui suit la manifestation, le Comité départemental enverra au service communication, un article accompagné d'une ou plusieurs photos pour insertion dans la revue « En Jeu. »

Le plus rapidement possible, après la manifestation, le comité départemental adressera à l'**UFOLEP Nationale** le bilan financier.

1/2. Acte de candidature

Il doit être adressé par le Président du Comité départemental intéressé, au **Président National de l'Ufolep** et au Responsable de la Commission Nationale Activités Cyclistes. Y joindre un dossier sommaire comportant notamment le descriptif du circuit envisagé (plan de situation, tracé, profil), les conditions d'accueil envisagées (restauration) ainsi que les aménagements annexes et tous renseignements jugés utiles et complémentaires importants.

1/3. Dossier de candidature

Présentation de l'activité dans le département :

- Composition de la Commission Technique Sportive Départementale
- Nombre d'associations pratiquant la discipline
- Effectifs: adultes, jeunes, masculins, féminins
- Nombre d'organisations dans la saison dans la spécialité.

Pour la partie administrative :

- Coordonnées complètes du correspondant.

Pour la partie technique :

- le repérage géographique précis du lieu prévu;
- le circuit : longueur, profil ; les sites d'arrivée et de départ ;
- les infrastructures d'accueil: salle pour la remise des dossards;
- les capacités de restauration.
- la salle aménagée pour la remise protocolaire (400 places assises au minimum);
- les facilités d'accès (route, rail, air) ;
- tout autre renseignement éventuel dont la connaissance facilite l'avancement du projet.

2. Mise en œuvre du Championnat

2/1. Circulaire d'engagement

Quatre mois avant le championnat, la CNS **envoie une circulaire** type dont le contenu doit être impérativement respecté.

Le Comité d'Organisation y ajoute :

- L'affiche (celle-ci doit être validée par la CNS et ensuite par le National, avant sa diffusion)
- Le circuit (plan – profil – longueur ...).
- Situation géographique, plan d'accès.
- Nom des Officiels locaux : directeur de course, responsable de l'organisation.
- Les possibilités d'hébergement et de restauration.

Et la retourne au responsable de l'activité de la CNS, au plus tard 3 mois avant le Championnat, pour mise en ligne sur le site de la CNS, et diffusion sur les réseaux sociaux, après validation des instances Nationales.

Le programme officiel reprendra la plupart de ces renseignements et affichera la publicité de tous les partenaires de la manifestation.

2/2. Partenaires

Avant de rechercher des partenaires locaux, il est indispensable que le Comité organisateur prenne contact avec le responsable de la CNS. Activités Cyclistes, pour connaître la liste des partenaires nationaux de l'UFOLEP.

2/3. Indemnités de l'Ufolep Nationale

- Aide pour l'achat des coupes et trophées
- Hébergement des officiels
- Frais de secourisme et frais de sécurité.
- Achat du cadeau offert au Maire de la commune d'accueil
- Il appartient au Comité organisateur de faire parvenir à la comptabilité nationale, la copie des factures originales et une facture récapitulative établie à l'ordre de l'UFOLEP. Le montant de chaque indemnisation ne pourra dépasser les sommes prévues au cahier des charges financier.
- Les sommes exactes seront précisées lors de la signature du cahier des charges financier.

2/4. Hébergement des officiels

Sont « officiels », les Officiels Nationaux et **les bénévoles**, qui assument, pendant les championnats, une tâche indispensable au bon déroulement de la manifestation.

Une indemnisation de l'hébergement des officiels est prévue par la Commission Nationale des Finances dans le cadre d'une enveloppe définie au budget de la Commission nationale:

Parmi ces officiels, figurent les membres de la CNS ainsi que les Commissaires Nationaux présents sur l'épreuve et dont la liste est communiquée en temps opportun. Ils seront pris en charge selon les critères définis par la circulaire financière nationale de la saison en cours. (L'enveloppe financière prévue par l'Ufolep Nationale est suffisante pour prévoir un hébergement décent qui peut être un hôtel voire des chambres d'hôte). Dans la mesure du possible, il est demandé de prioriser un hébergement proche du lieu de la manifestation.

En fonction de l'éloignement, certains officiels arrivent sur place le jeudi soir et repartent le lundi matin. Ces 2 nuits et la restauration associée (repas et petit déjeuner), ne sont pas prises en compte dans le budget alloué par le national, de ce fait, chaque officiel réglera lui mêmes ces prestations, ou pour simplification le comité enverra une facture à la comptabilité du national, pour remboursement. Il est cependant demandé à l'organisation de réserver ces nuits supplémentaires auprès de l'hébergeur.

* * * * *

3. Dispositions techniques

3/1. Date d'organisation du Championnat

Il est organisé chaque année **dans la première quinzaine** de juillet. Les compétitions sont étalées sur deux jours et demi : **vendredi après-midi**, samedi et dimanche.

3/2. Circuit

Longueur : 10 à 15 kilomètres, il doit comporter une difficulté notable propre à le rendre sélectif, un circuit plus petit peut être proposé, pour les catégories 13/14 ans et 15/16 ans.

3/3. Catégories d'âges

Ce sont celles en vigueur pour l'année **civile** en cours (cf site internet www.ufolep-cyclisme.org).

- Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans
- Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans
- Jeunes Masculins 17/19 ans
- Adultes Masculins 20/29 ans
- Adultes Masculins 30/39 ans
- Adultes Masculins 40/49 ans
- Adultes Masculins 50/59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et plus
- Adultes Féminines 17/19 ans
- Adultes Féminines 20/29 ans
- Adultes Féminines 30/39 ans
- Adultes Féminines 40/49 ans
- Adultes Féminines 50 ans et plus

SEULS, les remplaçants inscrits sur les bordereaux d'engagement prendront le départ si le nombre total d'engagés dans la catégorie ne dépasse pas 200.

3/4. Distances selon les catégories

- 80 à 90 kilomètres pour les Adultes Masculins 19/29ans, 30/39ans et 40/49 ans ;
- 70 à 80 kilomètres pour les Adultes Masculins 17/19 ans et les Adultes Masculins 50/59 ans;
- 60 kilomètres pour les Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans
- 60 à 70 kilomètres pour les Adultes féminines 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, 40/49 ans, 50 ans et plus, et les Adultes Masculins 60 ans et plus
- 35 kilomètres pour les Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans.

3/5. Sécurité du circuit

- Lors de l'établissement du dossier de demande d'autorisation préfectorale, demander au minimum, l'interdiction de la circulation **en sens inverse des courses**. Cela entraînera l'obligation de mise en place de déviations, en étroite collaboration avec les services de l'Équipement et de la Gendarmerie.
- Il restera cependant à prévenir tous les riverains du circuit et à régler leurs possibilités de déplacement sans gêner le déroulement des épreuves.
- Il est cependant indispensable de :
 - Flécher très visiblement le circuit pour éviter toute erreur de parcours
 - Signaler les imperfections du sol qui n'auraient pu être réparées en temps voulu pour éviter tout risque de chute, par des panneaux ;
 - Placer des protections (bottes de paille par exemple) aux endroits dangereux : poteaux en sortie de virage, obstacle débordant sur la chaussée, etc
 - Placer des signaleurs en nombre suffisant. Prendre l'avis des services locaux de la Gendarmerie.

3/6. Signaleurs

Tous les postes occupés par des signaleurs (ou des Gendarmes) doivent être identifiés clairement et répertoriés sur un plan général.

Chaque matin de compétition, les signaleurs doivent être rassemblés pour la distribution du matériel de signalisation (brassard, chasuble, panneau K10 et copie de l'arrêté). Pendant la compétition, prévoir un service de ravitaillement pour les signaleurs et les commissaires aux podiums.

4. Infrastructures à mettre en place

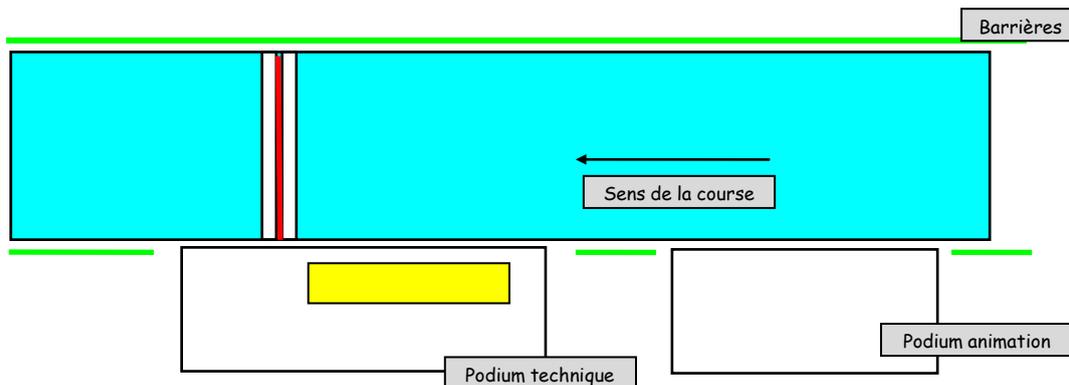
(Avant l'ouverture du Championnat)

4/1. Zone d'arrivée

La ligne d'arrivée sera placée **soit à plat, soit en montée**, mais dans chaque cas au bout d'une ligne droite de **300 mètres** au moins.

4/2. Le podium des Commissaires

- Podium couvert, de 8 mètres de longueur, avec tables et chaises (3/4 du podium en amont de la ligne d'arrivée)
- Equipé de l'électricité, il devra être totalement séparé du podium « animation » et devra être tenu « à l'écart » des hauts parleurs de l'animation.
Il sera réservé au responsable informatique et aux commissaires nationaux (qui feront un pointage manuel au cas où il y aurait défaillance de transpondeurs).
C'est la CNS qui gère totalement les résultats (transpondeurs, classements informatiques)
- NOTA - Dans un but de formation, les commissaires locaux seront invités à travailler en collaboration avec la CNS.



- Banderole d'arrivée placée à l'aplomb de la ligne.
- Barrières : au minimum 100 mètres avant la ligne et 50 mètres après, de chaque côté de la chaussée.
- Il est indispensable de choisir un site qui empêche les concurrents « de remonter » la ligne après leur arrivée.
- Présence d'un service d'ordre, sur la ligne, d'au moins deux personnes : interdiction à tout concurrent qui a terminé, de franchir la ligne en sens inverse.

4/3. Podium « animation »

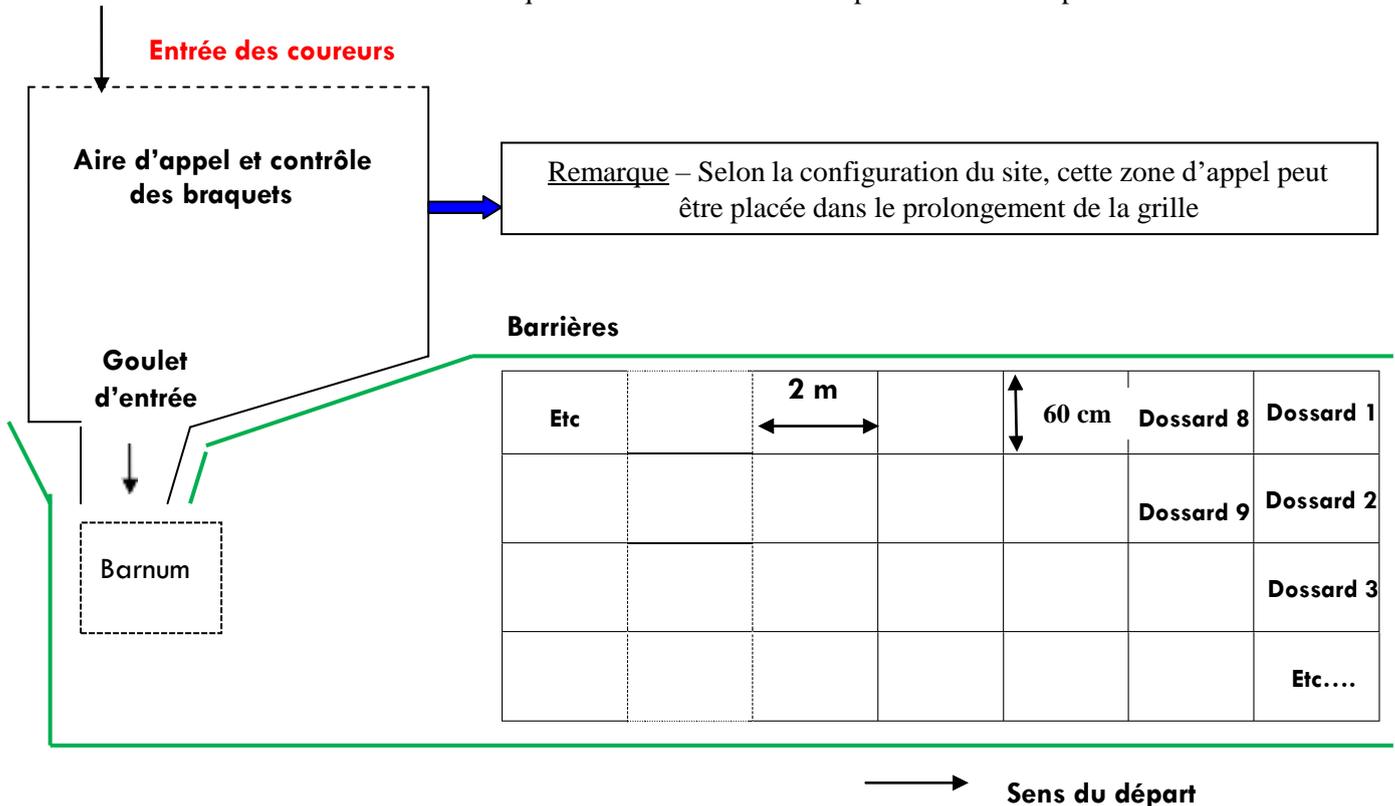
Il est prévu pour la remise du maillot provisoire de Champion. Du fait de la foule qui vient autour de ce podium, il faut prévoir que la remise du maillot ne gêne en aucun cas, le passage des concurrents qui en terminent.

4/4. Aire de départ

Située à l'extérieur du circuit

- Un emplacement suffisamment grand, matérialisé par des barrières, pour l'appel des concurrents (rue annexe...).
- Un emplacement protégé par des barrières pour l'installation du « barnum » sous lequel sera faite la pose des transpondeurs

- Une grille de départ (qui doit être matérialisée : tracage au sol avant le début des épreuves), sécurisée et fermée par des barrières.
Grille – De front, espace d'environ 60 cm entre chaque concurrent (si possible au moins, 10 coureurs de front) – En profondeur : ligne tous les 2 mètres. – Prévoir au maximum environ 200 cases.
- L'appel et l'enregistrement des numéros des transpondeurs sont effectués par la CNS.
Il est demandé à l'organisateur de fournir 2 bénévoles, pour la pose des transpondeurs, Personnes autres que celles affectées à la récupération des transpondeurs.

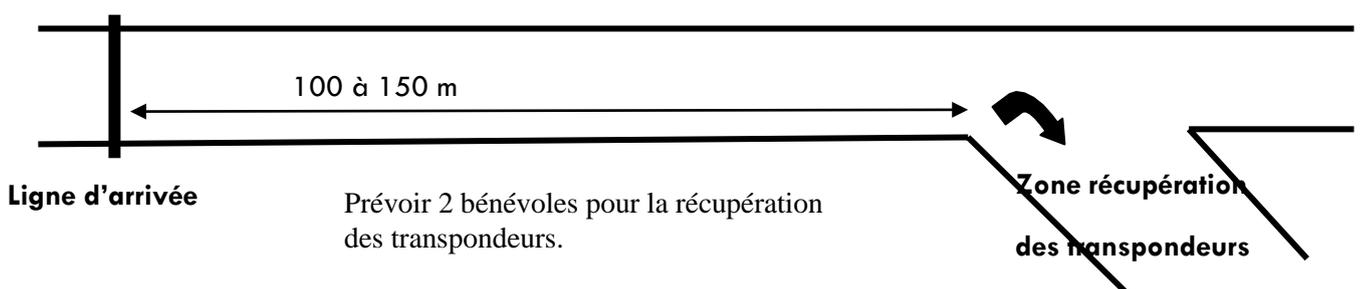


Vérifications faites à l'appel :

Les concurrents sont placés au fur et à mesure, et en suivant, dans la case qui leur est dévolue. Tout absent à l'appel de son dossard, est rappelé après lecture de la liste entière des partants. Le retardataire est placé derrière le peloton.

4/5. Aire d'arrivée

- La ligne d'arrivée sera placée soit à plat, soit en montée, mais dans chaque cas au bout d'une ligne droite de 300 mètres au moins.
- **100 à 150 m après l'arrivée, prévoir un dégagement pour zone de « récupération » des transpondeurs.**
- **2 ou 3 personnes du département aideront à détacher les transpondeurs de lacheville des concurrents.**



4/6. Salle pour contrôles médicaux

- Il appartient à l'organisateur de mettre à disposition un local comportant une pièce d'attente avec chaises, un bureau avec table et chaises et enfin des toilettes.
- L'accès au lieu de contrôle médical doit être fléché.
- Prévoir des bouteilles d'eau minérale capsulées destinées à la consommation des sportifs contrôlés.
- Prévoir également des personnes « Escortes » (un par coureur contrôlé ou une par féminine contrôlée) qui devront rester auprès des coureurs contrôlés jusqu'à la fin du contrôle.

* * *

5. Déroulement du Championnat

5/1. Accueil

Prévoir :

- Une salle d'accueil bien signalée (accès fléché) : local de minimum 50m² (avec électricité) et WC.
- Des tables et des chaises pour les postes de remise des dossiers d'engagés par la CNS (4/5m + 6 chaises) et pour les personnes du département organisateur chargées de la distribution des souvenirs.
- **Attention** : Pour la simplification de la distribution, tous les souvenirs seront remis au responsable de la délégation.
- D'afficher les coordonnées
- Des médecins de service,
- De l'hôpital le plus proche,
- Des services d'urgences (SAMU, Pompiers, ambulances)
- D'un vélociste.
- La liste des engagés, le programme des épreuves (horaire, nombre de tours), position du dossard, et de la plaque de cadre.

Rôle du Comité organisateur

- Préparer les pochettes de chaque comité (enveloppes A4).
- Extérieurement, y coller la liste des engagés fournie par le responsable technique cycloport de la CNS.
- A l'intérieur, y mettre les dossards, les plaques de cadre avec leur lien (l'ensemble est fourni par la CNS), dans l'ordre de la liste et éventuellement le programme du Championnat.
- Mettre à disposition de la CNS le reliquat des dossards et plaques.

5/2. Réunion des délégations avec la CNS

- Prévoir une salle pour 50 à 60 personnes, avec table, chaises et sonorisation.
- Y participent les responsables de l'organisation du Championnat.

5/3. Ouverture officielle du Championnat

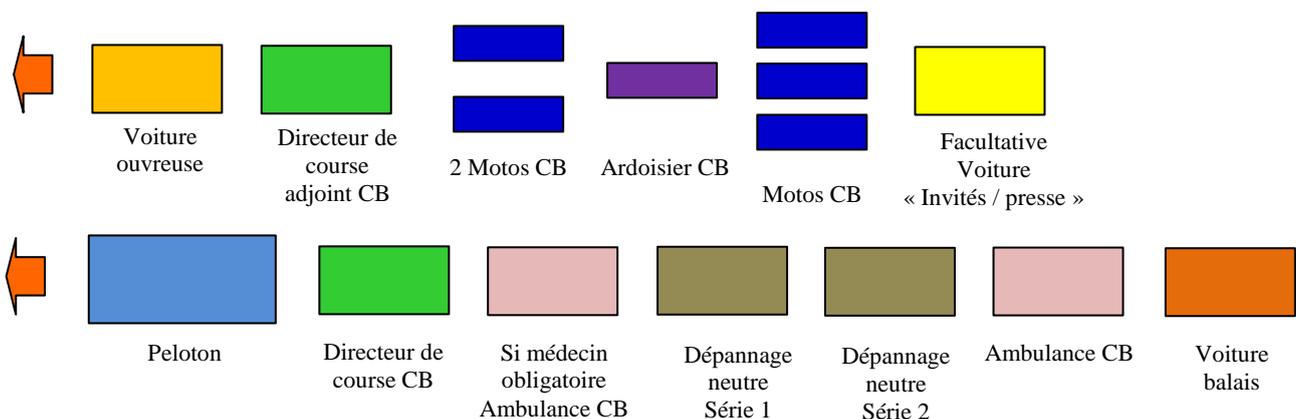
- Réception officielle par la Mairie.
- A cette occasion, le Président National de l'UFOLEP ou son représentant, remettra au Maire de la Commune un souvenir.
- Prennent la parole, le Président du Comité départemental UFOLEP, l'élu du Comité Directeur National UFOLEP et le Maire.

5/4. Déroulement des courses

5/4a. Véhicules d'encadrement

- Véhicules ouvreurs (véhicules publicitaires)
- Une moto « ardoisier » pour l'information des échappés et du peloton.
- Dépannage neutre (obligatoire)- 2 véhicules avec roues fournies par les coureurs. Les roues seront identifiées avec le N° du dossard du coureur. Chaque véhicule de dépannage aura en charge le dépannage de la série de dossards, qui leur sera attribué au moment du départ. Les véhicules se placeront derrière le peloton, et devront reprendre leur position après un dépannage. Les roues seront rendues, dès la ligne d'arrivée franchie, à un endroit défini, par l'organisateur généralement au départ de l'épreuve suivante.
- Directeur de course adjoint (facultatif) : dernier véhicule devant le premier coureur du peloton. Dans ce véhicule, un commissaire est plus particulièrement chargé de relever le dossard des concurrents doublés. Il relève également le dossard des concurrents vus arrêtés sur le bord de la route, pendant l'épreuve. Dès l'arrivée, il communique ses documents au podium, au commissaire chargé de l'arrivée. Il passe derrière les échappés dès que l'avance de ceux-ci sur le peloton ou le groupede "chasse" est suffisante (environ 30s).
- Directeur de course (obligatoire) : ce véhicule se trouve juste derrière le peloton. Dans ce véhicule, un commissaire relève le dossard de tous les coureurs « lâchés » ou qui réintègrent le peloton.
- Plusieurs motos « sécurité » qui seront chargées d'accompagner et protéger les groupes de concurrents attardés.
- Une ambulance (obligatoire) prendra place derrière le directeur de course, derrière le peloton principal. Un poste de secours fixe devra se trouver à proximité de la ligne d'arrivée.
- La voiture balai (obligatoire) doit impérativement suivre le dernier concurrent. Après l'arrivée, il lui appartient de refaire un tour pour s'assurer que tous les concurrents ont bien rejoint la ligne.

5/4b. Disposition des véhicules d'encadrement



5/4c. Dispositifs de liaison :

- Pour des raisons évidentes de sécurité et d'information, un réseau de transmission doit être mis en place en CB ou VHF.
- Utiliser également les portables.
- Il est impératif que des règles strictes soient préalablement établies – **Priorité de communication au Directeur de course et aux services de secours. Les autres responsables sont placés en simple écoute avec possibilité d'intervention seulement en cas de danger.**

5/4d. Dispositifs de secours :

- Prévoir des secours suivant la législation en vigueur.
- Prévoir 2 ambulances : l'une, à poste fixe dans la zone d'arrivée, l'autre itinérante. Le cas échéant en prévoir d'autres aux endroits particulièrement dangereux du circuit.
- Présence obligatoire d'un médecin suivant législation en vigueur.

5/4e. Boissons

- En cas de forte chaleur, prévoir la distribution de bouteilles d'eau.
- Prévoir, dans la mesure du possible, une boisson qui sera remise à l'arrivée.

5/4f. Contrôles médicaux

- Les contrôles médicaux peuvent intervenir sur une ou plusieurs catégories. Ils sont assurés par un médecin préleveur mandaté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'une de ses Directions régionales.
- C'est le médecin qui a l'entière responsabilité de l'opération.
- Il appartient à l'organisateur de mettre à disposition un local comportant une pièce d'attente avec chaises, un bureau avec table et chaises et enfin des toilettes.
- **L'accès au lieu de contrôle médical doit être fléché.**
- Prévoir des bouteilles d'eau minérale capsulées destinées à la consommation des sportifs contrôlés.
- Un délégué fédéral (désigné par la CNS) et des escortes prévues par l'organisateur (à défaut par la CNS) assisteront le médecin et favoriseront le contact entre les sportifs et le corps médical.
Ces "escortes" (un par contrôlé, une par contrôlée) devront rester auprès des coureurs contrôlé(e)s jusqu'à la fin du contrôle.

5/4g. Propreté du site :

- Prévoir des douches pour les concurrents.
- Prévoir en nombre suffisant, des « toilettes » près de la ligne de départ et près de la ligne d'arrivée.
- Installer des poubelles, au départ et à l'arrivée.
- Respecter l'environnement et prendre en compte l'ensemble des objectifs de développement durable proposé par la Fédération.

5/4i. Cérémonie protocolaire :

- C'est le moment privilégié pour le Comité départemental de mettre en valeur son organisation et son travail vis à vis des élus de sa Commune, son Département, sa Région. C'est donc un moment qu'il faut soigner tout particulièrement.
- S'expriment à la tribune : les élus locaux (Maire(s), Conseillers Départementaux et/ou Régionaux, Députés), le président du Comité départemental UFOLEP, le Responsable de la CNS, l'élu du Comité Directeur national.
- **La partie de la cérémonie protocolaire dédiée a la lecture des palmarès est gérée par le responsable de la CNS des Activités Cyclistes.**
- Il est souhaitable que chaque cérémonie protocolaire soit suivie d'un pot de l'amitié.

6. Tableau général des récompenses

Dans chaque catégorie :

- Au premier : maillot - médaille d'or – coupe ou trophée
- Au second : médaille d'argent – coupe ou trophée
- Au troisième : médaille de bronze – coupe ou trophée
- A la première équipe : 3 médailles d'or – coupe ou trophée.
- A la seconde : 3 médailles d'argent - coupe ou trophée (facultative)
- A la troisième : 3 médailles de bronze - coupe ou trophée (facultative).

Pour le Trophée inter comités :

- A la première équipe : Coupe - 5 médailles d'or
- A la seconde : 5 médailles d'argent - coupe (facultative).
- A la troisième : 5 médailles de bronze - coupe (facultative)

CLASSEMENTS INDIVIDUELS					
	Médailles			Maillots	Coupes ou Trophées
	Or	Argent	Bronze		
Jeunes Féminines 13/14 ans	1	1	1	1	1
Jeunes Masculins 13/14 ans	1 ou 2	1	1	1 ou 2	1 ou 2
Jeunes Féminines 15/16 ans	1	1	1	1	1
Jeunes Masculins 15/16 ans	1 ou 2	1	1	1 ou 2	1 ou 2
Adultes Mas. 17/19 ans	1	1	1	1	1
Adultes Mas. 20/29 ans	1	1	1	1	1
Adultes Mas. 30/39 ans	1	1	1	1	1
Adultes Mas. 40/49 ans	1	1	1	1	1
Adultes Mas. 50 /59 ans	1	1	1	1	1
Adultes Mas. 60 ans et +	1	1	1	1	1
Adultes Fém. 17/19 ans	1	1	1	1	1
Adultes Fém. 20/29 ans	1	1	1	1	1
Adultes Fém. 30/39 ans	1	1	1	1	1
Adultes Fém. 40/49 ans	1	1	1	1	1
Adultes Fém. 50 ans et +	1	1	1	1	1
CLASSEMENTS PAR EQUIPES					
Jeunes Mas. et Féminines 13/14 ans	3	3	3		1
Jeunes Mas. et Féminines 15/16 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 17/19 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 20/29 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 30/39 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 40/49 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 50 /59 ans	3	3	3		1
Adultes Mas. 60 ans et +	3	3	3		1
Adultes Fém. 17/39 ans	3	3	3		1
Adultes Fém. 40 ans et plus	3	3	3		1
CLASSEMENTS INTER COMITE					
	5	5	5		1
TOTAL					
	52 maxi	50 maxi	50 maxi	17 maxi	28 maxi

7. Rôle de la Commission Nationale Sportive (CNS)

1. Avant la manifestation

- Donne accusé de réception au Comité départemental candidat ;
- Choisit entre les projets et attribue la compétition à un Comité ;
- Rencontre le Comité auquel a été attribuée la compétition
- Conseille l'équipe organisatrice
- Prépare le cahier des charges officiel des « Rencontres Nationales »
- **Fournit le dossier type qui sera envoyé aux comités départementaux.**
- Fournit les dossards, les plaques de cadres et les liens.
- Vérifie la qualification des engagés.
- Apporte les maillots de Champion National et les médailles, et les systèmes de transpondeurs.

2. Pendant l'accueil des délégations

- Vérifie les listes d'engagés et la répartition des dossards dans les pochettes des départements.
- Constitue une ressource pour les litiges qui pourraient survenir ;
- Vérifie la bonne mise en place des différentes structures ;

3. Pendant le déroulement des différentes épreuves

- Procède à l'appel des concurrents.
- Pose les transpondeurs et gère la mise en place sur la grille de départ
- Contrôle le bon déroulement du Championnat
- Etablit les classements
- Gère les incidents, litiges et/ou réclamations
- Participe à la préparation de la cérémonie protocolaire.
- Proclame les résultats.

Mars 2024
La CN des Activités Cyclistes